

# NOTRE HISTOIRE LOCALE :

## *Comment Le Guilvinec est devenu commune indépendante*

### UN VILLAGE MINUSCULE EN 1840

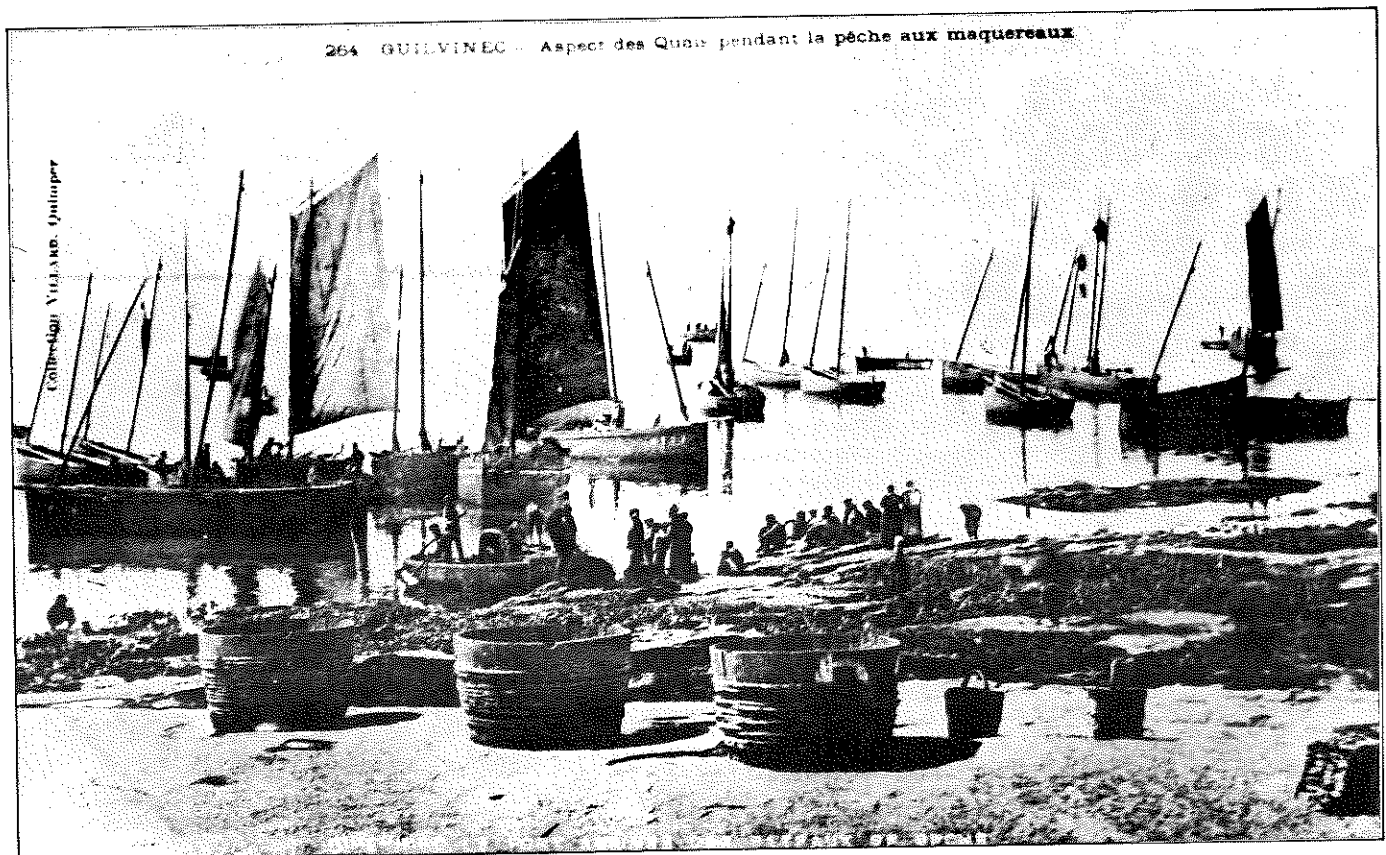
En 1840, "Ar Gelveneg" n'était qu'un tout petit hameau de bord de mer dépendant de la Commune de Plomeur. Il comprenait à peine 70 âmes vivant dans une douzaine de chaumières situées au Nord de **Tal-ar-Groas** face à l'anse de **Men-Krenn**.

Les maisons étaient disposées autour de leur puits commun et de leur aire à battre ou leurquer. Il en était de même des villages de **Lohan** et de **Ruhaor**. Cultivateurs et marins y vivaient côte à côte, les professions n'étant pas toujours bien distinctes. Quelques dou-

niers, tisserands et tailleurs complétaient la population.

Le havre naturel ne disposait que d'une simple cale en blocs grossiers aménagés, "**Ar Choaser**" (la chaussée). Il n'existait qu'une seule construction, la maison du corps de garde, sur les étendues comprises entre **Tal-ar-Groas** et **Men-Meur**, vastes champs cultivés ou laissés à la pâtre.

Les pêcheurs étaient très peu nombreux. Avec ceux des villages de **Kervénec** et de **Kerfriant**, la population maritime dépassait à peine 25 mousses, matelots ou patrons de barques. En l'absence de transports modernes, les produits de la pêche étaient surtout destinés à la consommation locale.



264 GUILVINEC - Aspect des Quins pendant la pêche aux maquereaux

Cette photo est la plus ancienne que nous possédions sur Le Guilvinec; on y dénombre de nombreuses chaloupes, dont une Douarneniste. A noter, l'étrave verticale des chaloupes, caractéristique du 19e siècle. Des marins chargent les filets pendant que d'autres semblent attendre la marée. Les demi-fûts alignés sur la roche servaient à laver et à compter les maquereaux. Au premier plan, la chaloupe Q 722 «Volonté de Dieu» de 6,96 Tx, patron Le Cléac'h.

---

## UN ESSOR ÉCONOMIQUE

---

Le **Guilvinec** avait cependant un atout important; face à une mer très poissonneuse, son havre large et profond était le seul véritablement d'utilisation pratique au temps de la marine à voile, entre Audierne et Concarneau. Les progrès de la technique de conservation du poisson et surtout l'arrivée du chemin de fer à Quimper en **1863** allaient permettre un développement considérable de la pêche. Désormais on pouvait expédier rapidement le maquereau frais vers Paris par les trains de marée même si 30 km devaient être parcourus en chars-à-bancs du port de débarquement au chef-lieu cornouaillais.

A la même époque, s'installait au Guilvinec l'industriel **Louis Pichot** qui y développa une grande entreprise de mareyage, de presse à sardines et d'expédition du poisson. Les avantages de ces activités pour la petite localité furent très appréciables : les pêcheurs eurent désormais un débouché régulier à leurs apports. D'autres industriels suivirent **J. Chancerelle** et **Soymié** en **1872** qui créa la première "friterie" à huile nécessitant une main d'œuvre plus spécialisée de boîtiers-soudeurs, garantie d'un travail en hiver. Les femmes des pêcheurs y trouvèrent des emplois saisonniers d'ouvrières.

Le **Guilvinec** devint alors le pôle d'attraction de toute la région bigoudenne. Une foule de "pauvres gens", issue des campagnes environnantes, fils de petits cultivateurs, journaliers, valets de ferme etc. abandonnèrent le dur labeur de la terre dans l'espoir de conditions de vie meilleures.

La population guilviniste augmenta alors à cadence rapide. Au recensement de **1866**, on comptait **710 habitants**, chiffre qui dou-

blait 10 ans plus tard. Le petit hameau de 70 âmes était bien loin ! Parallèlement le nombre de barques augmentait. On recrutait des pêcheurs parmi les nouveaux venus à peine familiarisés avec la mer. La petite agglomération du Guilvinec dépassa largement celle du bourg de Plomeur et rivalisa par sa pêche et son industrie avec les activités traditionnelles de la Commune.

Quel bouleversement pour celui qui avait vécu cette période ! L'extension du secteur habité se fit souvent d'une manière anarchique, tantôt selon la tradition en noyaux de maisons serrées les unes contre les autres autour de leur leurquer comme à **Lostendro**, tantôt le long de ruelles étroites comme dans le quartier des pêcheurs. Le pôle d'activité se déplaçait le long du front de mer. Il était temps de régler ces constructions. Un plan d'alignement de rues fut réalisé "dans l'intérêt de la salubrité", à la demande de **M. de Pascal**, maire de Plomeur. L'achat des terrains pour le quadrillage des artères principales que l'on avait prévu heureusement très larges, coûta très cher à la communauté, le mètre carré de terrain atteint un prix exorbitant, tant la demande était forte dans le secteur attractif du port.

---

## PREMIÈRES OPPOSITIONS

---

Le budget de la Commune fut grevé par toutes ces dépenses pourtant productives. De premières réticences apparurent au conseil municipal constitué presque uniquement de cultivateurs qui comprenaient mal les problèmes du port de pêche si éloigné de leurs préoccupations.

Les besoins les plus élémentaires n'étaient pas satisfaits au Guilvinec. L'eau

potable manquait. On y réclamait des fontaines et des aqueducs. "Il y avait au centre une pompe qui n'était qu'un bourbier infect. Non loin se trouvait un lavoir, véritable foyer d'infection..." Certaines rues n'étaient que chemins de terre impraticables en hiver.

D'autre part, la municipalité refusa d'abord de créer une école de hameau au Guilvinec comme pourtant l'exigeait la loi, alléguant le manque de ressources et le petit nombre d'enfants intéressés qui pouvaient bien aller à Treffiagat distant seulement de 2 km ! A la suite des insistances répétées de l'administration, elle admettait finalement le principe de sa construction en 1870, mais les conseillers rejetèrent plusieurs fois le projet présenté, le considérant comme trop onéreux et soutenaient qu'une classe suffirait, le nombre d'enfants scolarisables, 92 à cette date, ne devant pas dépasser selon eux 100 avant longtemps. L'essor démographique prouvait pourtant le contraire.

Une irritation bien légitime contre la direction communale commença à se manifester, irritation issue surtout des "notables" plus conscients des nécessités de l'instruction que les pêcheurs. Ceux-ci étaient d'ailleurs presque tous illettrés, tant était grand l'éloignement de l'école du bourg.

Mais les "affaires" sont des motifs plus sérieux de mécontentement. En 1872 plusieurs négociants et commerçants du Guilvinec décidèrent à leurs frais de créer un bureau télégraphique au moyen d'une souscription qui leur donna déjà les possibilités d'acheter le matériel. Cette création était vitale pour le port de pêche entré dans le marché national du poisson. La municipalité la rejeta plusieurs fois, n'acceptant pas de subventionner la construction, ni même la location d'un immeuble malgré les avantages en plus-values

qu'en tireraient les propriétés. Ce refus apparut de plus en plus intolérable aux mareyeurs et usiniers.

Le correspondant local du journal républicain dénonça "le mauvais vouloir du conseil municipal en ces termes : "sa tentative d'arrêter Le Guilvinec sur la voie de la prospérité n'est pas faite pour rattacher les intérêts ni les cœurs à la mère-commune".

---

### UN SOUS-ÉQUIPEMENT PORTUAIRE ET URBAIN AGGRAVÉ PAR UNE FORTE POPULATION "FLOTTANTE"

---

A la population locale dont les besoins étaient sans cesse croissants, s'ajoutait une population "flottante" estimée à 3000 ou 4000 pêcheurs étrangers. Ces chiffres pourtant officiels, mais certainement exagérés furent présentés par l'administration municipale pour réclamer en 1867 la création d'un bureau de tabac, l'éloignement de celui de Treffiagat étant considéré comme préjudiciable à la "classe laborieuse des marins-pêcheurs". Plus vraisemblablement, 1500 marins des autres ports cornouaillais fréquentaient régulièrement pendant de longs mois, le havre guilviniste.

Les Douarnenistes avaient en effet pris l'habitude dès la fin de février, de se rendre au Guilvinec pour y pêcher le maquereau de dérive jusqu'au mois de juin. Le port naturel avec sa seule cale de débarquement, la **Cale Kozh** construite en 1870, était archi-comble au plus fort de la campagne. Deux à trois cents chaloupes et canots se pressaient chaque matin pour la vente et le départ du poisson vers la gare. Une animation extraordinaire régnait sur le terre-plein récemment aménagé en haut des rochers. Les chaloupes des ports

voisins de **Penmarc'h, Lesconil, Sainte-Marine, l'Île-Tudy**, accouraient à force voiles, pour ne pas rater l'heure du dernier départ, Le Guilvinec étant le seul port de la région bigoudenne à posséder des mareyeurs et une organisation de transports rapides par chars à bancs.

Cette migration annuelle des Douarnistes les rapprochait des lieux de pêche poissonneux de la Baie d'Audierne ou du sud de Penmarc'h. Parallèlement, par la route **Pouldavid - Guilvinec** devenue un axe départemental de grande communication, se déplaçaient en convois de fourgons et charrettes, des mareyeurs, des cabaretiers et aubergistes qui accompagnaient leur "clientèle". S'y ajoutaient des ramendeuses, des femmes de patrons etc... qui louaient une pièce chez l'habitant.

Quand ils ne pêchaient pas la nuit, les équipages logeaient dans les greniers des pentys mis à leur disposition pour quelque argent. Ils dormaient à même le plancher ou sur un peu de paille dans leur "**Kapot braz**", confort encore préférable à celui des chaloupes non pontées. Il va sans dire que les besoins d'une si importante population, vivant dans une grande promiscuité, ne pouvaient être satisfaits par les équipements rudimentaires existants, le manque d'eau potable devenait dramatique. De graves épidémies de choléra et de typhoïde, véhiculées par les eaux souillées, impropres à la consommation, se propagèrent chez les habitants souvent entassés dans une seule pièce et dépourvus d'hygiène.

Bienvenue pour le commerce local pourtant, cette affluence de marins était une source constante de soucis pour la municipalité. Dès **1869** celle-ci se plaignait de l'arrivée toujours croissante d'étrangers "*dont on ne connaissait pas la moralité*" et de l'augmentation consi-

dérable du nombre de cabarets (en fait 15 ou 16) qui "*exigeaient une certaine surveillance*". Il se commettait journellement "*des excès les plus déplorables tant au point de vue de la moralité que de la salubrité publique*", en raison de la distance qui ne permettait pas à l'autorité municipale d'y exercer un contrôle. Devant le refus répété des affaires maritimes d'y détacher quelques gendarmes pendant la campagne de pêche, il devenait indispensable d'y établir un agent de police municipal pour éviter "*de continuel désordres*".

---

### UNE OPPOSITION D'INTÉRÊTS ENTRE DEUX COMMUNAUTÉS

---

Solutionner tous ces problèmes d'aménagement, d'enseignement, d'hygiène, d'ordre etc, paraissait bien difficile à une administration municipale traditionnelle, d'autant plus que la progression économique ne semblait pas profiter directement aux cultivateurs-propriétaires.

Pour la première fois le **22 mai 1876**, officiellement, le conseil municipal de Plomeur exprimait le vœu que le Guilvinec fut érigé en commune le plus tôt possible, reconnaissant que c'était "*une source de charges onéreuses pour la commune*" et qu'il y aurait avantage à faire une séparation. Le refus absolu et catégorique de contracter un emprunt pour assurer le remboursement du prix d'achat des rues, illustre bien le peu d'intérêt manifesté pour le développement du port. "*Estimant que Plomeur a déjà fait de grands sacrifices pour l'agglomération du Guilvinec*"... que celle-ci fournisse elle-même des ressources à ses propres équipements !

Les terrains vagues communaux du bord de mer qui appartenaient en réalité aux anciens

habitants du village communautaire, furent mis en vente pendant la période de campagne de pêche, au moment le plus favorable. *"Convoités, il se présentait journellement des acquéreurs"*. Louis Pichot acheta une vaste parcelle à l'ouest de la place de la cale dont le montant couvrit la moitié du budget annuel de Plomeur. Les terrains qui longeaient la Grand'rue côté mer furent partagés en 15 lots et vendus à des commerçants. Par ailleurs une demande était faite à l'administration pour prélever des droits de criée, des taxes sur les paniers de poissons exposés et sur les véhicules les transportant. Une surtaxe d'octroi sur les alcools était également proposée. Or la vente des boissons alcoolisées était déjà source de revenus mirobolants pour la municipalité. Le Guilvinec consommait les 2/3 des alcools de la commune, soit par an 162 hl de cognac, rhum etc, 250 hl de vin et 110 hl de cidre qui rapportaient 2000 F de taxes d'octroi sur les 11000 F de l'ensemble du budget de Plomeur, *"en raison du nombre de marins étrangers et attendu surtout que les Douarnenistes buvaient beaucoup"*.

Le Guilvinec possédait donc des revenus propres substantiels. A la mauvaise volonté manifeste de la municipalité, s'ajoutait une mauvaise foi jugée sévèrement par le Préfet lui-même venu rendre visite au port : *"le chef-lieu de la commune a incontestablement dans le passé négligé les intérêts de la section du Guilvinec dont les ressources n'ont pas toujours été employées à son profit, ainsi que le porte à penser l'état peu satisfaisant de ses chemins"*. Les conseillers municipaux reconnaissaient bien volontiers que la route de la cale était dans un *"état déplorable"*. Il est vrai qu'elle était continuellement défoncée par les cavalcades de chars à bancs et de fourgons à poissons.

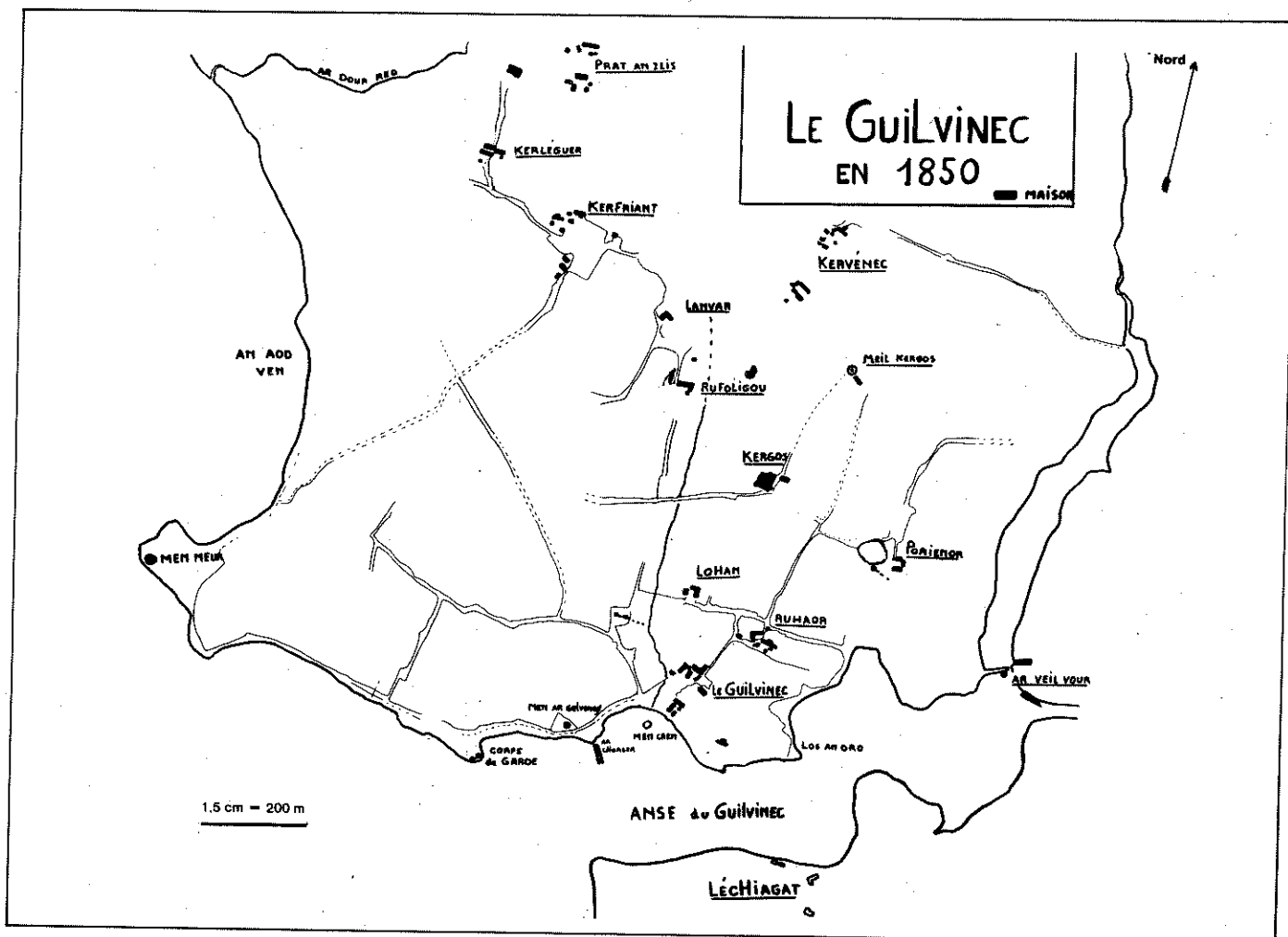
Ce comportement était en somme l'ex-

pression d'une *"opposition d'intérêts"* comme le soulignaient les autorités préfectorales, *"entre une population maritime et industrielle, et une population exclusivement agricole"*.

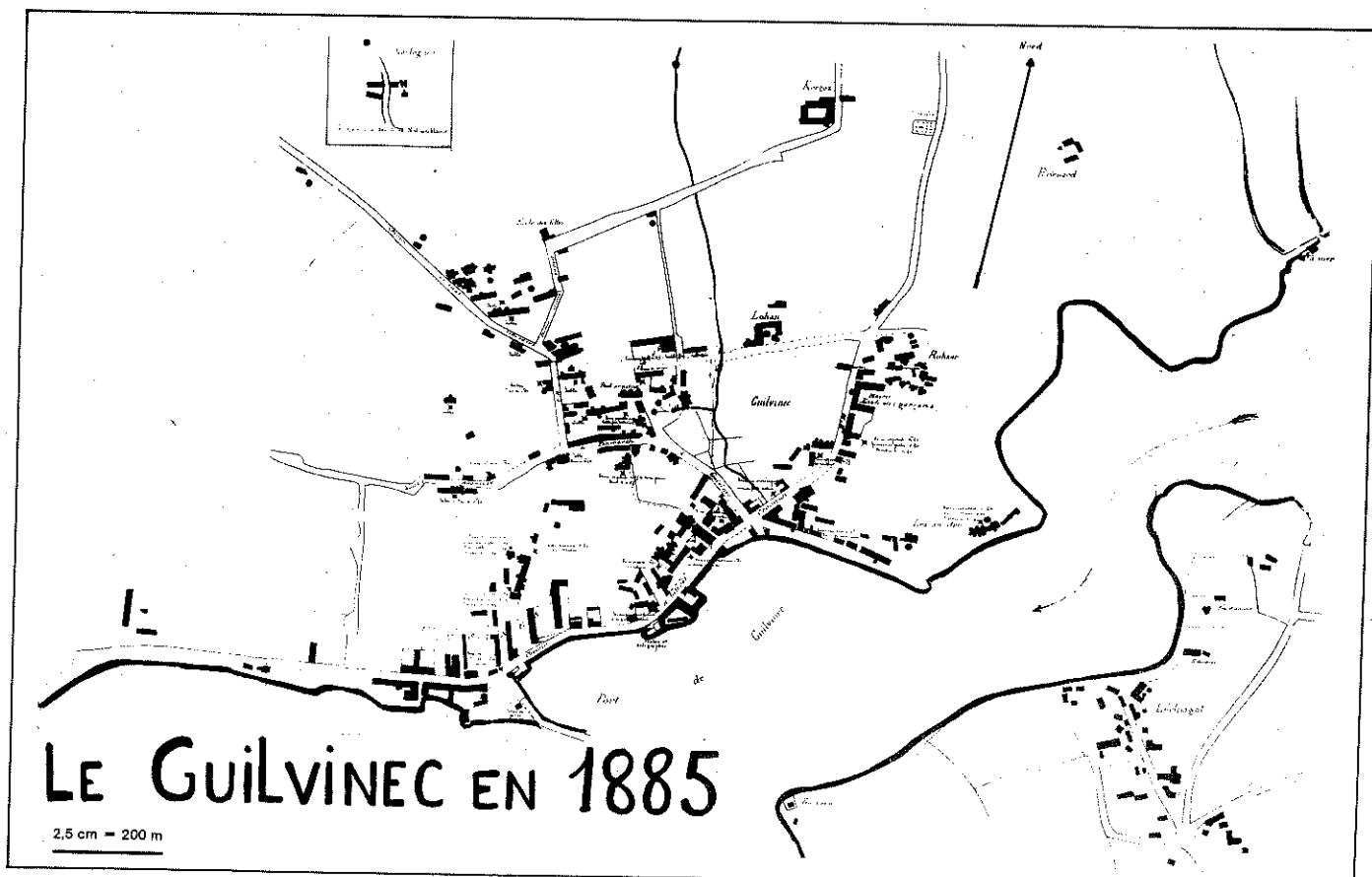
On est surpris aujourd'hui, cent ans après l'érection du Guilvinec en ville indépendante, de constater qu'une incompatibilité pouvait exister entre des intérêts industriels, commerciaux et ceux d'une commune rurale. Si des juxtapositions de populations différentes sont fréquentes à l'heure actuelle dans les campagnes et sont parfois mal acceptées, l'industrie par contre, source de revenus et d'emplois est toujours la bienvenue. Il faut, à la décharge des habitants de Plomeur souligner que les établissements industriels du siècle dernier ne laissaient guère de *"retombées"* dans les caisses communales. Si en 1983, le budget du Guilvinec est alimenté pour moitié par les taxes professionnelles payées par les mareyeurs, usiniers, artisans etc... les patentes de 1879 allaient pour les 9/10 à l'Etat, Plomeur n'en recevant que 220 F par an !

Conséquence grave de cette opposition d'intérêts, *"il régnait entre les deux parties, une défiance et un antagonisme regrettables"*. Au conseil municipal, l'influence du port de pêche était extrêmement réduite. Pendant de nombreuses années, Le Guilvinec n'y fut représenté que par le seul Nicolas Brun de Lohan et, en 1876, sur les 22 conseillers, 6 seulement étaient originaires du Guilvinec (**Le Brun Etienne, Le Roux Louis et Le Brun Pierre**, patrons-pêcheurs, **Stéphan Pierre, Guéguen Jacques et Le Rhun François**, commerçants). Les marins, souvent absents lors des campagnes de pêche et de plus illettrés ne pouvaient guère influencer le choix des grandes décisions concernant l'avenir de la commune.

La situation devait être très tendue entre



La juxtaposition de ces deux plans du GUILVINEC (en 1850 et en 1885) permet de mieux juger de l'expansion démographique galopante du petit hameau de pêcheurs : ne groupant que quelques maisons en 1850, le hameau du Guilvinec est déjà en 1885, 35 ans plus tard, une agglomération importante. A noter que le plan de 1850 est entièrement de la main de P.-J. BERROU, à partir de documents d'archives.



les deux communautés puisque le recteur **Combot**, de Plomeur, reconnaissait *"le besoin de séparer les marins des cultivateurs"*. On peut voir dans ces simples mots toute la douleur du Pasteur dont l'une des missions principales est de faire régner la concorde et l'unité et qui constate l'impossibilité d'entente entre deux groupes de ses paroissiens. Le recteur **Combot**, sans prendre parti, finit par se résigner à la séparation qui lui paraissait la meilleure solution.

Cette mesure était justifiée selon le préfet par *"la différence de caractère, de mœurs, des habitudes entre la population rurale et celle maritime"*... on espérait que par la suite naîtraient alors des *"rapports amicaux de bon voisinage"*.

Il est bien difficile de retrouver, cent ans après, chez les vieux Guilvinistes, le souvenir rapporté de cette animosité. Les plus âgés disent seulement : *"on ne pouvait pas s'arranger avec les cultivateurs... ceux de Plomeur voulaient toujours diriger"*. Par ailleurs, il n'était pas rare aux pardons de **Saint-Trémeur** et de **Plomeur** fréquentés en foule par les Guilvinistes de voir des rixes éclater entre de jeunes paysans et des gens de la côte qui avaient un peu bu.

L'opposition qui a existé entre Plobanalec et Lesconil, aggravée certes par des dissensions politiques pourrait nous faire comprendre la nature de cette discorde; comme celle qui a duré pendant longtemps entre Le Guilvinec et Léchiagat pourtant de nature sociale semblable et qui n'était que l'expression d'un certain "esprit de clocher".

On peut s'étonner pourtant que des marins de fraîche date, issus de la campagne n'aient éprouvé que peu de sympathie pour les terriens de Plomeur malgré les nombreux

liens de parenté qui pouvaient exister entre eux. Rappelons que ceux qui sont partis *"vers le soleil"* étaient les plus pauvres, les plus déshérités, les petits fermiers ruinés, les paysans sans terre, voire les exclus. Ils emportaient peut-être avec eux un ressentiment contre leur ancienne classe.

---

### LES GUILVINISTES VEULENT PRENDRE EN MAINS LEUR PROPRE AVENIR

---

Exaspérés par les réticences des ruraux, s'estimant lésés, les habitants du Guilvinec *"prétendaient se suffire à eux-mêmes"*.

Les années 1875-80 voyaient une formidable progression économique du port, qui, toujours sous-équipé demandait des travaux de protection urgents. Les houles s'engouffraient dans l'estuaire largement ouvert et causaient des dégâts considérables aux barques lors des tempêtes fréquentes au début de la campagne du maquereau. Une partie des dépenses d'infra-structure étant à la charge de la commune, il était vain d'attendre des initiatives et des aides de Plomeur.

En 1879-80, quatre nouvelles friteries de sardines furent construites; le concarnois **Moreau** s'installa à Men-Meur, **Fröchen** rue Pichot, **Wenceslas Chancerelle** fit bâtir face à la *"Cale Kozh"* l'usine qui deviendra *"Ar futur Vraz"*, la **Veuve Aubin-Salles** fabriqua une usine en bois dans le quartier de Lohan. En outre **J. Chancerelle** reconvertissait son établissement en friture en lui adjoignant une usine à gaz. **Soymié** se modernisait également abandonnant sa "vieille usine" et rejoignait les autres "manufacturiers" dans le secteur du port.

Les capitaux s'investissaient ainsi massivement au Guilvinec. On envisageait l'arrivée prochaine du chemin de fer à Pont-l'Abbé et peut-être en prolongement jusqu'au Guilvinec. La construction d'habitations battait son plein, la population continuant de s'accroître à une allure accélérée. En 4 ans, de 1876 à 1880, Le Guilvinec gagnait environ 600 habitants. La structure industrielle et urbaine qui se mettait en place s'accordait de moins en moins avec l'ancienne structure rurale de Plomeur. Les décisions la concernant ne pouvaient plus être prises par une majorité d'hommes étrangers aux problèmes de la mer. M. Astor, maire de Quimper, personnalité neutre qui enquêta au Guilvinec précisa que *"la séparation était tellement nécessaire que tout le monde la réclamait"*.

### **UN ÉLOIGNEMENT DU CHEF-LIEU PRÉJUDICIALE A LA POPULATION**

La croissance de l'agglomération rendait plus contraignante l'obligation de se rendre assez fréquemment au chef-lieu de la commune de la paroisse. Les devoirs religieux de cette population profondément croyante dans sa quasi-totalité pouvaient bien être satisfaits en allant à Treffiagat quand on ne disait pas la messe à Saint-Trémeur. Mais il n'en était

pas de même des principaux actes de la vie chrétienne. La distance de 6 km qui séparait Le Guilvinec du bourg créait toutes sortes d'incommodités *"rendues plus sensibles par le mauvais état des chemins vicinaux"*. Depuis l'abandon du petit cimetière de Saint-Trémeur les enterrements devaient se rendre à pied à l'église du bourg avec les trois croix.

L'habitude de la paroisse de baptiser les enfants le jour même de leur naissance présentait quelques dangers en hiver au moment des grandes tempêtes et pouvait *"être la cause de graves maladies ou de mort pour le nouveau-né"*. On louait bien un char à bancs pour la circonstance, mais tous les pauvres gens n'avaient pas les moyens de faire cette dépense.

Selon le Préfet qui ne cachait pas ses sympathies pour le milieu maritime, cette perte de temps était *"très préjudiciable à la classe laborieuse et intéressante des marins-pêcheurs"*. Les absences dues aux pêches de nuit ou lointaines, aggravaient ces difficultés.

La création pour s'occuper du Guilvinec d'un adjoint au maire spécial, chargé du maintien de l'ordre et autorisé à recevoir les actes civils, ne fut d'aucune efficacité réelle, les habitants devant quand même accomplir les actes religieux au bourg.



Cet argument en faveur de la séparation a été l'un des plus décisifs auprès des autorités, et l'un des plus retenus par les générations suivantes.

---

### DES LIMITES TERRITORIALES RESSERRÉES

---

La commune-mère ne fut pas bien généreuse pour sa fille. La section cadastrale dite du Guilvinec qui se prolongeait au-delà de **Robiner**, ne fut pas entièrement cédée. L'adjoint spécial **Sébastien Souron** "un homme instruit qui avait été dans les écoles de **Quimper**" et qui avait beaucoup d'influence, s'opposa farouchement à l'intégration de ses terres de **Kelarun** dans la nouvelle commune. Il préféra rester avec Plomeur "où il avait ses habitudes, ses affections; ses ancêtres y étaient nés et reposaient dans le cimetière". Son attitude fut certainement guidée par ses affinités terriennes mais aussi par la crainte d'une "aventure" avec Le Guilvinec dont les besoins en ressources risquaient d'alourdir l'impôt. Le cultivateur de **Kervouyen Glaz** lui, prétendit que, sans **Kelarun**, "la superficie de Plomeur serait trop réduite".

La chapelle de Saint-Trémeur était destinée à rester longtemps église paroissiale du Guilvinec qui selon les prévisions, serait bien incapable d'en construire une nouvelle. Aussi, l'on comprit dans le périmètre cédé, les villages de **Prat-an-Ilis**, **Kerléguer** et **Kerfriant**. Ce ne fut pas sans mal, car **Sébastien Souron** y possédait deux autres fermes.

L'influence des terriens étant dominante au conseil municipal, la superficie accordée au Guilvinec fut ainsi la plus limitée possible. Pour **2000 habitants**, la nouvelle commune ne

reçut que **245 ha**, Plomeur gardant **2963 ha** pour **2370 habitants**. Pourquoi donc les Guilvinistes auraient-ils eu des raisons de se plaindre ? La surface attribuée était nettement plus importante que celle de **Douarnenez** (69 ha) ou même que celle de **Quimper** (202 ha) !

Seuls 11 habitants dont quelques mareyeurs et 4 patrons-pêcheurs (**Le Roux Louis**, **Le Brun Etienne**, **Berrou Etienne** et **Le Cléac'h J.**) protestèrent énergiquement contre cette réduction exagérée du territoire. Ils fustigèrent Plomeur qui, possédant 115 villages n'acceptait pas de se séparer de quelques uns; ils prévoyaient déjà le handicap futur du Guilvinec privé de terres nécessaires à son extension. Le reste de la population ne se manifesta guère, semblant se désintéresser de cette question. Pourtant, l'opposition farouche de **Sébastien Souron** est restée dans la mémoire de tous les anciens.

Tout en déclarant que la séparation de la section G cadastrale toute entière eût été plus rationnelle, les 6 conseillers du Guilvinec acceptèrent la délimitation proposée par Plomeur par crainte d'une réaction trop violente des cultivateurs et de l'ajournement éventuel du projet, ce "qu'il fallait éviter à tout prix".

Les habitants de **Kervénec**, de **Kerfriant** consentirent bien volontiers à suivre le destin du Guilvinec. Il est vrai qu'il y vivait de nombreuses familles de marins et de petits cultivateurs dont les fils pratiquaient la pêche.

Finalement, à la suite de longues discussions, c'est à l'unanimité qu'en **août 1879**, le conseil municipal de Plomeur, assisté des personnes les plus imposées de la commune (en majorité des négociants du Guilvinec) vota

pour la séparation dans les limites laborieusement fixées. Le 6 avril 1880, le Président de la République. Jules Grévy, signa le décret de l'érection du Guilvinec en commune indépendante.

---

### LE GUILVINEC NAVIGUE DE SES PROPRES VOILES

---

Le 25 juillet 1880, la séparation par consentement mutuel, fut effective par l'élection du 1<sup>er</sup> maire, Jean Cléac'h dont le mandat ne dura que quelques mois, période provisoire précédant le renouvellement général des municipalités. Le 23 janvier 1881, François Le Berre, républicain âgé seulement de 28 ans, lui succéda. Sa jeunesse peut étonner, mais le nouveau maire était un homme instruit. Fils d'un boulanger du bourg de Plomeur, il put fréquenter régulièrement l'école primaire. Remarqué pour son intelligence, il prolongea ses études dans un collège de Quimper. Malheureusement, la mort prématurée de ses parents fit de lui un jeune soutien de famille. Abandonnant l'école il vint s'engager à la pêche au Guilvinec. Sa compétence fut appréciée de ses concitoyens puisqu'il demeura premier magistrat communal pendant une trentaine d'années.

La tâche fut rude pour les nouveaux élus du conseil municipal qui siégea plusieurs fois par mois. Tout était à faire et en même temps, il fallait transformer une simple agglomération de maisons en une vraie ville. Il était urgent de construire les installations qui devaient assurer les besoins les plus élémentaires de la communauté : la mairie, une école de filles, l'église, le presbytère, le cimetière. Le port était véritablement à créer avec les ouvrages de protection et de débarquement.

Par ailleurs les années 1880 furent des années de grand progrès général. L'école devint obligatoire en 1881-82. Il fallait donc scolariser subitement des masses d'enfants. L'installation du télégraphe pour lequel on avait tant combattu, nécessitait la construction d'une poste. On devait envisager l'arrivée prochaine du chemin de fer.

Tout cela coûtait très cher. Les ressources manquaient cruellement. Selon le Préfet, "la population intéressante des marins-pêcheurs" devait être aidée en satisfaisant les demandes

de subventions. La commune du Guilvinec aura le budget le plus grevé du département dans les années à venir.

De nombreuses communes du pays bigouden ont subi en partie la même évolution que l'ancien Plomeur. Le pôle de leurs activités s'est aussi déplacé vers le bord de mer, mais dans aucun autre cas on n'a abouti à une séparation. Les agglomérations littorales tiennent trop aujourd'hui à leur campagne vers laquelle se fait leur extension. On se rend bien compte au Guilvinec de l'inconvénient que présente l'exiguïté du territoire communal. Le manque d'espace pousse les Guilvinistes à élire domicile sur les communes voisines au détriment du centre ville qui se dépeuple quelque peu. Plomeur voit s'accroître par là même sa population et ses ressources.

Depuis 1880, la destinée du Guilvinec a été remarquable... Un récent dédoublement, mais à l'échelle du pays bigouden, a séparé à nouveau la population maritime des terriens. Cent ans après sa création, Le Guilvinec a été choisi comme chef-lieu du canton sud, regroupant les communes portuaires.

P.-J. BERROU